

Diffusion :

Bureau exécutif
Conseil fédéral
Équipe Technique Nationale
Présidents des Comités Régionaux
Comités Régionaux et
Départementaux
Conseillers Techniques Sportifs

N° Réf. : JZ/LR/DLB/GLP/EM/11/03/2023 – 116

RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL FEDERAL DU SAMEDI 11/03/2023

Vaires sur Marne

	Membres du Conseil Fédéral	Membres du BEX	Membres de droit	Invités	
Présents	E. BAKKAUS - V. BRACKEZ - P. BRETZNER M. CADET - E. COMBES - M. DUVAL - L. GANGLOFF A. LEGROUX - T. MOURAUD - D. LE BELLOUR G. LE PALLEC – V. PADUANO - E. POULHE M. TASSERIT - J. THIOLAT	J. ZOUNGRANA E. GIRARD - C. CHEVIET F. HABRIOUX - F. SEILER	L. ROYE	A. VIGOUREUX - S. BONVALET C. PAOLETTI – P. FAUDOT P. GRIPPON	
Excusés	C. ROSE - M. VISEUR - M. PETIBOUT				
Absents	J. MITON				

Prochain Conseil Fédéral : 17/06/2023 (distanciel)

Nombre de votants : 14 puis 15

I	ACTUALITE
1- Introduction du Président du Conseil Fédéral	<p>Les principaux points :</p> <ul style="list-style-type: none"> • démission de Frédéric ESCAFFRE, • 3 postes seront à pourvoir au Conseil Fédéral lors de la prochaine AG, • le Conseil Fédéral en présentiel prévu en novembre sera avancé en octobre car une AG extraordinaire sur les statuts est programmée en décembre.
2- Information du Président Fédéral	<p>Parmi les points abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préparation du Congrès de l'ECA et candidature à la présidence. • Retour sur l'ICF Ranking à la Réunion. • Question concernant la participation des Russes aux JO. • Création de la commission éthique : Jacques Thiolat et Dominique Le Bellour représenteront le conseil fédéral pour la mise en place de la commission. • Retour sur l'entretien avec le ministère, annonce d'une décroissance limitée à 3 postes à l'horizon 2025. • Suite aux travaux d'amélioration du bassin P1 de Vaires sur Marne, la mise en eau est réussie avec notamment un dénivelé plus marqué rendant le parcours plus spectaculaire. • Synthèse sur le cadrage du PSF, le document de cadrage envoyé aux membres du CF sera diffusé semaine prochaine.
3- Information du DTN	<p>L'évaluation du ministère sur la performance des fédérations dans la mise en œuvre des politiques publiques positionne la FFCK à la 2^{ème} position. Cette évaluation conditionne le nombre de CTS mis à disposition. Cela a permis de limiter la perte de postes de façon significative par rapport aux autres fédérations.</p>

II	THEME	POUR DECISIONS	Responsable
1	Fonds d'aide au développement	<p>Demande, dans le cadre du Fonds de Développement, du CRCK Centre Val de Loire d'une aide au financement de 10 000€ pour l'achat d'un véhicule minibus de 9 places, châssis rallongé avec attelage pour un montant total de 32 941€. L'échéancier des remboursements annuels s'étale du 01/01/2024 au 01/01/2026.</p> <p>Résolution n°1 : Octroi d'un prêt de 10 000 € au CRCK Centre Val de Loire 14 participants, 14 pour, 0 contre, 0 abstention, adopté à l'unanimité</p>	C. Cheviet
2	Validation des comptes 2022	<p>La Trésorière présente les éléments principaux de l'exercice 2022, la présentation est jointe au compte rendu. Remarque du CF :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pourquoi ne pas faire apparaître la valorisation du bénévolat ? <ul style="list-style-type: none"> → En l'état, la part totale du bénévolat est difficilement quantifiable car très distribuée au sein de la fédération. Il est proposé de créer un groupe de travail pour déterminer les critères d'évaluation du bénévolat. <p>L'analyse menée lors du comité de suivi budgétaire du 07/03/2023 permet de confirmer la bonne tenue des comptes et la solidité de la situation financière.</p> <p>Résolution n°2 : validation du bilan financier 2022 14 participants, 14 pour, 0 contre, 0 abstention, adopté à l'unanimité</p> <p>La Trésorière propose d'affecter le résultat 2022 en report à nouveau.</p> <p>Résolution n°3 : affectation en report à nouveau du résultat 2022 14 participants, 14 pour, 0 contre, 0 abstention, adopté à l'unanimité</p>	C. Cheviet

3	Validation du budget prévisionnel 2023	<p>La trésorière présente les éléments principaux du budget prévisionnel 2023, la présentation est jointe au compte rendu.</p> <p>Remarque du CF :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour donner à la boutique plus d'identité et afin de mieux piloter son développement, il est proposé de l'isoler dans la présentation des comptes et de la gérer dans l'esprit d'une « filiale intégrée ». <ul style="list-style-type: none"> ➔ La proposition est prise en compte en réflexion pour le prochain exercice. • L'analyse menée lors du comité de suivi budgétaire du 07/03/2023 permet de constater un bon niveau de fiabilité du budget prévisionnel 2023 grâce aux éléments bien établis de l'exercice 2022. A noter un suivi particulier de la trésorerie avec l'introduction en 2023 des décaissements/encaissements liés à la construction du nouveau siège. <p>Résolution n°4 : validation du budget prévisionnel 2023 15 participants, 15 pour, 0 contre, 0 abstention, adopté à l'unanimité</p>	C. Cheviet
4	Commissions et groupes de travail	<p>Création du groupe de travail " Olympiades Culturelles et sport de pagaie" ayant pour objet de créer et de promouvoir des projets d'animation autour des JO.</p> <p>Résolution n°5 : validation de la création du groupe de travail " Olympiades Culturelles et sport de pagaie" 15 participants, 15 pour, 0 contre, 0 abstention, adopté à l'unanimité</p>	J. Zoungrana
5	Médailles fédérales	<p>22 propositions ont été soumises dont une proposition pour un membre d'honneur. 19 propositions ont été retenues. 3 candidatures émises par 2 de nos structures ne respectaient pas la parité. La commission distinctions se rapprochera de ces 2 structures pour compléter par 3 candidatures supplémentaires en alignement sur la parité. Un vote électronique sera soumis au Conseil Fédéral pour l'approbation de ces candidatures.</p> <p>Résolution n° 6 : validation des candidatures retenues 15 participants, 12 pour, 0 contre, 4 abstentions (les nominés), adopté à la majorité</p> <p>Proposition de nommer Daniel KOEHLIN « Membre d'Honneur de la Fédération »</p> <p>Résolution n°7 : validation de la proposition Membre d'Honneur pour Daniel KOEHLIN 15 participants, 15 pour, 0 contre, 0 abstention, adopté à l'unanimité</p>	G. Le Pallec

6	Proposition de modification des statuts	La proposition de modification des statuts sur la tenue de nos assemblées générales en distanciel ayant déjà été approuvée, le vote n'est pas nécessaire, la prochaine assemblée générale extraordinaire pourra être tenue à distance.	E. Girard
7	Ordre du jour Assemblée Générale	Pas de modification depuis la 1 ^{ère} présentation approuvée par le CF le vote n'est donc pas nécessaire.	E. Girard
8	Date Assemblée Générale Extraordinaire	<p>La date proposée pour l'assemblée générale extraordinaire de la Fédération est le samedi 9 décembre 2023. Cette AG permettra de valider les nouveaux statuts, en conformité avec le Code du Sport.</p> <p>Résolution n° 8 : validation de la date de l'assemblée générale extraordinaire au 09/12/2023 <i>15 participants, 15 pour, 0 contre, 0 abstention, adopté à l'unanimité</i></p>	J. Zoungrana
9	Date Assemblée ordinaire	<p>La date proposée pour l'assemblée générale 2023 est le samedi 6 avril 2024.</p> <p>Résolution n°9 : validation de la date de l'assemblée générale ordinaire 2023 au 06/04/2024 <i>15 participants, 15 pour, 0 contre, 0 abstention, adopté à l'unanimité</i></p>	J. Zoungrana

III	Thème	POUR ETUDE	Responsable
1	<p>Projet de loi sport et statuts de la FFCK, PSF 2023, Orientations</p>	<p>Présentation du document de travail sur les statuts envoyés aux membres du CF, retours et débats.</p> <p>Rappel du planning :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 11/03/23, validation des orientations par le Conseil Fédéral • Mars à sept., mise en rédaction • Fin sept., présentation au Conseil des Territoires • Oct., validation BEX et Conseil Fédéral • 09/12/23 validation en AG extraordinaire <p>Les orientations sont basées sur 7 principes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Conformité au nouveau code du sport. 2. Une fédération des sports de pagaie versus une confédération. 3. Une gouvernance qui s'appuie sur une équipe et un projet fédéral présenté et validé lors de l'assemblée générale électorale. 4. Une gouvernance adaptée à l'objet de la fédération. 5. Une gouvernance qui s'appuie sur 4 piliers représentant les acteurs, les activités et les enjeux auxquels notre fédération doit faire face <ul style="list-style-type: none"> • Les structures: comités régionaux – comités départementaux – clubs • Les commissions d'activités • Les espaces sites et itinéraires • Le secteur professionnel et les membres agréés 6. Une organisation des instances qui s'appuie sur : <ul style="list-style-type: none"> • Une instance de pilotage restreinte en capacité de mettre en œuvre le projet fédéral pour la durée de son mandat et concentrant les pouvoirs de décision. • Une assemblée élargie de direction qui prend en compte les 4 piliers de notre gouvernance aux pouvoirs limités à certains domaines et dotée par ailleurs d'un large avis consultatif. 7. Une organisation des instances qui s'appuie sur : <ul style="list-style-type: none"> • Une instance de pilotage restreinte en capacité de mettre en œuvre le projet fédéral pour la durée de son mandat et concentrant les pouvoirs de décision. 	J. Zougrana

		<ul style="list-style-type: none">• Une assemblée élargie de direction qui prend en compte les 4 piliers de notre gouvernance aux pouvoirs limités à certains domaines et dotée par ailleurs d'un large avis consultatif.	
--	--	---	--

IV	Thème	POUR INFORMATION	Responsable
1	JOP Paris 2024	Les sites de Cesson Sévigné et de Pau ont été retenus pour être relais de la flamme olympique.	J. Zougrana

La séance est clôturée à 12h30

Dominique LE BELLOUR
Président du conseil fédéral

